

# LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE QUELQUES EXEMPLES



www.agriculture.gouv.fr  
www.alimentation.gouv.fr



Afrique du Sud • Algérie • Allemagne • Argentine • Australie • Autriche • Belgique • Brésil • Burkina Faso • Cameroun • Canada • Chine • Congo • Corée du Sud • Côte d'Ivoire • Égypte • Espagne • États-Unis • Gabon • Ghana • Hongrie • Inde • Italie • Japon • Madagascar • Mali • Maroc • Nouvelle-Zélande • Pays-Bas • Pologne • Roumanie • Royaume-Uni • Russie • Sénégal • Serbie • Syrie • Thaïlande • Tunisie • Turquie • Ukraine

## Russie

### Contexte agricole et relations internationales

PRINCIPALES DONNÉES		RUSSIE	FRANCE
Superficie du territoire	km <sup>2</sup>	<b>17 098 240</b>	<b>549 190*</b>
Population	millions d'habitants - 2011	<b>143,0</b> (en hausse)	<b>65,4</b> (en hausse, +0,5)
Indice de développement humain (IDH)	2012	<b>0,788</b> (55 <sup>e</sup> rang mondial)	<b>0,893</b> (20 <sup>e</sup> rang mondial)
PIB	Mds € - 2011	<b>1 336</b> (10 <sup>e</sup> rang mondial)	<b>1 994</b> (5 <sup>e</sup> rang mondial)
Taux de variation du PIB	% - 2012	<b>+3,4</b>	<b>+0</b>
PIB / habitant	€ - 2011	<b>9 342</b>	<b>30 466</b>
Part de l'agriculture dans le PIB	%	<b>4</b>	<b>1,76</b> (2009)
Surface arable	millions d'ha - 2011	<b>127,1</b>	<b>18,4</b>
Terres agricoles	millions d'ha	<b>224,7</b>	<b>29,2</b>
Balance commerciale tous secteurs	Mds € - 2011	<b>117</b>	<b>-56</b>
Balance commerciale agroalimentaire	M€ - 2011	Exportations : 8 400 Importations : 28 000 <b>Solde : -19 700</b>	Exportations : 56 100 Importations : 44 300 <b>Solde : +11 800</b>
Exportations agricoles vers l'autre pays	M€ - 2012	R vers F : <b>165</b>	F vers R : <b>737</b>

\*549 190 km<sup>2</sup> pour la métropole (Corse comprise), la surface Outre-Mer est de 89 540 pour les seuls DOM (Source IGN 2012) et monte à environ 113 000 km<sup>2</sup> au total.

### Ce qu'il faut retenir

✚ La Fédération de Russie est le premier pays du monde par sa superficie soit 1/8<sup>e</sup> des terres émergées, mais n'est que le sixième pays par sa population (143 millions d'habitants), qui croît légèrement en 2012 (+0,18%) après une longue phase de décroissance. La population rurale qui représente 26% de la population active continue malgré tout de diminuer. L'espérance de vie à la naissance en 2011 demeure inférieure à la moyenne européenne, bien qu'elle augmente à nouveau (76 ans pour les femmes et 64 ans pour les hommes).

✚ Le climat continental, avec une période végétative courte et des sécheresses récurrentes, ne favorise pas l'agriculture, malgré des terres très fertiles (de type tchernoziom) au sud du pays. La surface agricole utile représente 13% du territoire. Les forêts (comme la taïga) et autres terres boisées occupent

892 millions d'hectares - 1/5<sup>e</sup> de la superficie mondiale de forêts - et sont une des richesses naturelles du pays.

✚ Si la Fédération de Russie reste très dépendante de ses importations en produits agroalimentaires, elle ambitionne néanmoins d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. La doctrine sur la sécurité alimentaire du pays, adoptée en 2010 par décret présidentiel, est le fondement du nouveau programme d'État de développement de l'agriculture pour la période 2013-2020 avec un objectif cible, atteindre l'autosuffisance alimentaire du pays (95% pour les céréales et les pommes de terre, 90% pour le lait, 85% pour la viande, 80% pour le sucre, les produits laitiers et l'huile végétale d'ici 2020).

## Ce qu'il faut retenir

➤ Après une phase d'effondrement de la production agricole jusqu'à la fin des années 90 et de stabilisation entre 2000 et 2005, les productions sont reparties à la hausse depuis 2006 avec de très fortes croissances atteintes en 6 ans pour certaines filières animales à cycle court (filières volaille et porcine, avec pour cette dernière une production en hausse de 40% depuis 2004).

➤ Le solde des échanges agroalimentaires franco-russe reste très excédentaire en faveur de la France, mais il se réduit. Les exportations agroalimentaires françaises restent bien en-deçà de celles de l'Allemagne ou des Pays-Bas.

## Production agricole

### Un potentiel considérable, encore sous-exploité

#### Un potentiel exceptionnel

L'immensité du territoire russe (17 Mkm<sup>2</sup>), laisse disponible pour l'agriculture 221 Mha de terres, dont 60% de surfaces cultivées, parmi lesquelles la moitié sont des « tchernoziom », « terres noires » célèbres pour leur fertilité exceptionnelle, et 28% de pâturages. Plusieurs millions d'hectares sont en jachère. Le climat continental est très rigoureux avec une période végétative réduite et des aléas climatiques fréquents (sécheresse, gel, fortes pluies) générant une forte variabilité interannuelle des rendements.

#### Un secteur productif divisé entre petites exploitations et agroholdings

La production agricole est organisée autour de trois grandes catégories de structures :

- **Les entreprises privées** : héritières des anciennes exploitations collectives ; 27 000 grandes structures de plus de 5 000 ha de moyenne, sur 77% de la surface cultivée, qui produisent 78% de la production de céréales, 88% de betteraves à sucre et 70% de tournesol, 75% de la production d'œufs, un peu moins de 50% de la production de viande et 45% de la production de lait. Certaines sont regroupées en agro-holdings de plus de 100 000 ha.

- **Les exploitations paysannes** encouragées par une politique d'État de développement et qui fournissent 8,5% de la production nationale : 255 000 unités de 81 ha de moyenne, qui occupent 8% des terres et produisent 20% du volume total de production de céréales, 29% du tournesol et 12% de betteraves à sucre.

- **Les micro-exploitations** (lopins de terres), produisant plus de la moitié de la production agricole nationale, essentiellement orientées sur l'autoconsommation mais dont certaines commercialisent leurs productions : 16 M de foyers de 0,44 ha de moyenne, qui produisent 90% des pommes de terre, 88% des fruits, 78% des légumes, 51% du lait et un peu moins de 50% de la production de viande.

Un parc de matériel agricole vieillissant voire obsolète, et insuffisant, des semences non-sélectionnées, et une utilisation réduite des intrants (engrais et phytosanitaires) affectent les rendements et la compétitivité des filières. Le personnel est souvent peu qualifié avec de bas salaires, à l'exception de quelques grandes unités de production récemment re-

capitalisées. Le secteur aval (transformation et distribution) peut ainsi rencontrer des difficultés d'approvisionnement, en quantité et en qualité, l'incitant à intégrer l'amont des filières pour sécuriser les approvisionnements.

### Une agriculture orientée vers les grandes cultures, mais avec un cheptel en cours de reconstitution

La Fédération de Russie ambitionne de devenir une grande puissance céréalière tournée vers l'exportation.

Durant la période 2008-2012, la récolte de céréales a été en moyenne de 86 Mt, mais les volumes produits restent très fluctuants : 71 Mt ont été récoltées en 2012, soit 24,6% de moins qu'en 2011, suite à la sécheresse de l'été et les fortes pluies de l'automne. Les rendements restent faibles (22 qtx/ha pour le blé) du fait d'un mode de culture extensif. La récolte de betterave à sucre s'est élevée en 2012 à 43,4 Mt, conduisant à 4,9 Mt de sucre (+3%/2011) . 8 Mt de tournesol ont été récoltées, ainsi que 29,4 Mt de pommes de terre.

La Russie s'est fixé un objectif annuel d'exportation de 40 à 50 Mt de céréales d'ici 10 à 15 ans, soit 20% du marché mondial. Cependant, en lien avec les fluctuations de la production, les exportations sont très variables d'une année sur l'autre : 18 Mt en moyenne sur la période 2008-2012, mais alors que 27,2 Mt de céréales avaient été exportés lors de la campagne 2011-2012, 14,3 Mt sont attendus pour la campagne 2012-2013.

Sans aller jusqu'à mettre en place des restrictions aux exportations comme en 2010, le gouvernement a mis en place dès 2008 des interventions d'État dans un souci de stabilisation des prix du marché intérieur et de maintien du niveau de revenus des producteurs agricoles.

Dans le secteur des productions animales, alors que le cheptel s'est effondré de moitié entre le début des années 90 et 2000, certaines filières continuent leur redressement comme la filière porcine (18,8 millions de têtes, soit +4,5% par rapport à 2011, +40% par rapport à 2004). Le cheptel bovin stagne (20,1 millions de têtes dont 8,9 millions de vaches laitières, contre 52,2 millions en 1992, baisse de 1% par rapport à 2011). La production nationale de viande (7,46 M de tonnes de poids vif), en progression, ne suffit pas à satisfaire la demande intérieure ; viandes et abats restent le premier poste d'importation pour la Russie .

Les récentes croissances observées dans les filières animales sont à relier aux importants investissements réalisés dans la modernisation et la construction de nouveaux complexes agroalimentaires auxquels ont participé les entreprises étrangères. Entre 2006 et 2010, 1 500 complexes

modernes ont ainsi vu le jour dans le secteur laitier, 600 dans le secteur porcin, 343 dans le secteur aviaire et 58 dans la filière bovine pour exemple. En 2011, 741 nouveaux projets d'investissement se sont montés dont 72% dans le secteur des productions animales. Des investissements ont ainsi été réalisés notamment par Bonduelle, Danone, Lactalis, Lesaffre, SucDen, pour ce qui concerne les entreprises françaises.

Les rendements laitiers par vache augmentent (4732kg/an dans les grandes structures) ainsi que la production laitière nationale (31,9 M de tonnes, +4% en 2012/2011).

La Russie est également structurellement déficitaire dans le secteur des fruits et légumes : le pays a importé en 2011 pour plus de 6,5 Mrds d'€ de fruits et de légumes (principalement des agrumes et des tomates), alors que dans le même temps, la Russie n'exportait qu'environ 175 M€ de légumes.

Le marché du machinisme agricole en Russie a atteint 3,1 milliards d'euros en 2012 (à mettre en perspective avec les 4,5 milliards d'euros que représentent ce marché en France), en augmentation de 14,8% par rapport à 2011 ; ce marché offre de très belles opportunités pour les entreprises françaises, 74% des machines agricoles vendues en Russie étant soit importées soit assemblées en Russie par des entreprises étrangères.

## Politique agricole

### Une priorité retrouvée

L'agriculture, longtemps parent pauvre des politiques publiques, a vu son importance s'accroître. Déclarée **priorité nationale en 2005**, elle a fait l'objet d'un premier **programme quinquennal d'État 2008-2012** de développement de l'agriculture, visant à renforcer la compétitivité et la qualité des productions agricoles, le développement durable de l'agriculture et la conservation des ressources naturelles utilisées en agriculture depuis la chute de l'URSS ; c'est le premier programme de planification indicative dans le secteur agricole avec allocations des ressources budgétaires pour des objectifs précis à atteindre dans le cadre des priorités établies.

Atteindre l'objectif d'ici 2020 d'autosuffisance alimentaire s'inscrit désormais dans le contexte de l'accession de la Russie à l'OMC en juillet 2012, qui entraîne une confrontation accrue des filières agricoles russes à la concurrence internationale, et le respect des engagements pris lors de l'accession, concernant le commerce extérieur du pays (baisse globale des droits de douane) et la politique nationale de soutien à l'agriculture (réduction progressive du soutien d'État à l'agriculture annuel de 9 Mds\$ en 2012 à 4,4 Mds\$ en 2018).

Le nouveau programme d'État 2013-2020 de « développement de l'agriculture et de la réglementation des marchés des matières premières, produits agricoles et produits agroalimentaires », outil de la politique agricole du gouvernement de Medvedev et de son ministre de l'agriculture Nikolai Fiodorov, vise à relever tous ces défis.

Sa dotation globale, rapportée à l'année, est doublée par rapport à celle du précédent plan d'État pour l'agriculture 2008-2012 avec un total de 2280 milliards de roubles (52,5 Mrds d'euros) sur 8 ans répartis entre budget fédéral (1510 milliards de roubles, soit 34,8 Mrds d'euros) et budget régional (770 milliards de roubles soit 17,7 Mrds d'euros). Si, dans la continuité du plan 2008-2012, le développement de la production primaire reste un axe phare (augmentation des surfaces cultivées, meilleure utilisation des intrants, utilisation de semences sélectionnées, achat d'animaux de race...), la stratégie de ce nouveau programme d'État 2013-2020 met l'accent sur la nécessité d'une structuration des filières avec le développement et la modernisation de l'aval. La modernisation du parc des machines agricoles doit également contribuer au renforcement de la rentabilité et la compétitivité des filières. Priorité est aussi donnée au développement des zones rurales (infrastructures, accès aux soins et aux services), à l'amélioration de la viabilité économique des exploitations et à l'incitation à l'installation, le maintien des forces vives dans les campagnes conditionnant le développement durable des systèmes de production.

De nouveaux outils de soutien sont mis en place comme la prime à l'hectare (qui remplace les subventions pour l'acquisition d'intrants), la prime à la qualité du lait commercialisé, des prêts bonifiés pour le secteur des IAA, et des subventions spécifiques pour la filière « bovin viande » (notamment une aide à l'acquisition de bovins « de race », une aide aux frais vétérinaires, etc...).

Dans le prolongement du programme 2008-2012, la volonté du gouvernement est de continuer à encourager les investissements privés dans l'agriculture, dont le portefeuille total à ce jour est estimé à 40 milliards d'euros.

Si la dynamique de croissance des grandes agroholdings intégrées verticalement permet une augmentation significative de la production agricole nationale et contribue fortement à l'autosuffisance alimentaire du pays, l'État met également l'accent sur la nécessité de développer les petites fermes privées sur le territoire, avec mise en place dans un sous-programme spécifique d'une politique favorisant le développement de ces dernières, et l'installation des agriculteurs.

## Échanges commerciaux

### Les échanges commerciaux sont encore limités

Selon les chiffres Ubfiance 2012, Les principales exportations françaises vers la Russie sont tout d'abord les boissons, vins et spiritueux : 145 M€, les viandes et abats : 123 M€ (sur un total de 737 M€). Ces données ne prennent en compte que les exportations directes de la France vers la Russie, ce qui explique la différence sensible avec les sources russes (cf. remarque ci-dessous).

Les principaux clients de la Russie en 2011 pour les produits agroalimentaires sont en tête l'Égypte (978 M€), la Chine (783 M€), puis la Corée du Sud (771 M€), la Turquie (743 M€),

l'Ukraine (530 M€), l'Azerbaïdjan (405 M€) et l'Arabie saoudite (277 M€). Cela concerne d'abord les céréales, puis les poissons et produits de la mer, et enfin les oléagineux. Des projets de « pool céréaliers » de la Mer noire sont régulièrement évoqués depuis 2008 avec l'Ukraine et le Kazakhstan, afin de pallier les freins logistiques à l'exportation, sans concrétisation à l'heure actuelle.

Selon les chiffres UbiFrance, La France a importé en 2012 pour 165 M€ de produits agroalimentaires russes (27<sup>e</sup> client). Ce sont principalement des oléagineux (91 M€). Le porc est la base de l'alimentation carnée russe. Les opérateurs français fournissent 3,1% du total importé, essentiellement le lard gras et la viande congelée, ce qui en fait un débouché très important pour la filière porcine française.

En 2011, selon les statistiques russes, les importations agroalimentaires russes en provenance de France ont atteint 1,064 Mds€ sur un total de produits agroalimentaires importés de 28,02 Mds€ (+12,5%). La France se place au 8<sup>e</sup> rang des fournisseurs en agroalimentaire de la Russie soit 3,8% des importations agroalimentaires russes derrière le Brésil, l'Allemagne, l'Ukraine, les Pays-Bas, la Chine, les États-Unis et la Turquie.

*Remarque : Des différences significatives existent entre les données sur les importations russes issues des douanes françaises (exportations depuis la France directement vers la Russie) et celles des douanes russes (importations de produits de France, quel que soit le trajet emprunté par le produit). Ainsi, les exportations de vins et spiritueux français vers la Russie atteignent 108 millions d'euros en 2011 selon UbiFrance. Les douanes russes placent quant à elles en premier poste d'importation les vins et spiritueux français, pour un montant de 356 millions d'euros en 2011, soit une différence de plus de 200%.*

### **Mais la présence française dans l'agroalimentaire se développe toutefois dans les secteurs stratégiques de l'agroalimentaire russe**

De grands groupes français sont aujourd'hui présents dans divers secteurs : la filière laitière (Danone-Unimilk avec plus de 27% du marché des produits frais, Lactalis), les céréales (Dreyfus, Soufflet), le sucre (Sucden), les légumes (Bouduelle). Ont également investi la Cooperl (génétique porcine) Lesaffre (levures boulangères), Roquette (industrie de transformation de l'amidon) mais aussi des entreprises dans le secteur de l'alimentation animale (Diana SPF, Eivalis/InVivo, OLMIX), ainsi que les différents distributeurs de machines agricoles.

## **Accords internationaux**

### **OMC, Union douanière, G20 et OCDE**

#### **Accession à l'OMC et accords avec l'UE**

Retardées en 2010 par la mise en place de l'Union douanière entre la Russie, la Biélorussie et le Kazakhstan, **les négocia-**

**tions d'accession à l'OMC ont finalement été conclues lors de la conférence ministérielle du 16 décembre 2011**, après 18 années de négociation. Après la ratification du Traité par la Douma, l'entrée de la Russie dans l'OMC est effective depuis septembre 2012.

Cette entrée dans l'OMC entraîne une obligation d'appliquer les règles et normes internationales, notamment pour les normes sanitaires et phytosanitaires (SPS). Néanmoins, pour l'instant, la Russie peine à respecter ses engagements, avec notamment de multiples embargos (bétail vivant, viande bovine, pommes de terre...).

Les négociations d'un nouvel **accord de partenariat et de coopération**, pour remplacer l'accord décennal en vigueur entre la Russie et l'UE depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1997, avancent lentement. L'enjeu de la reprise des négociations pour l'UE sera de trouver une solution concernant l'imbrication des compétences entre la Russie et l'Union douanière sans renoncer à son objectif ambitieux.

Lors du Sommet UE-Russie des 3 et 4 juin 2013, la partie russe a annoncé avoir un nouveau mandat de négociation pour cet accord global, sans que les principales lignes en soient pour le moment connues.

#### **Union douanière**

La Russie est membre fondateur de l'Union douanière (UD) Russie, Biélorussie et Kazakhstan créée le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2010 ; la Russie joue un rôle moteur dans l'approfondissement de cette intégration économique, le but affiché étant de former une zone de libre-échange d'ici 2015, que d'autres pays de la CEI pourraient ensuite rejoindre. La poursuite de l'intégration de **l'Union douanière entre la Biélorussie, le Kazakhstan et la Fédération de Russie** continue d'entraîner des difficultés supplémentaires pour les exportateurs, du fait de l'harmonisation des règles, qui complexifie les procédures, notamment dans le domaine SPS où la renégociation des certificats vétérinaires UD-UE ne progresse que très lentement. À noter que le Kirghistan et le Tadjikistan se sont portés candidats pour adhérer prochainement à l'Union douanière. Le Vietnam a ouvert des négociations pour un accord de libre-échange avec l'Union douanière le 29 mars 2013. La Russie avait également annoncé en 2012 la future création d'un accord de libre échange avec la Syrie.

#### **FAO et volet agricole du G20**

La Russie soutient l'idée de Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition. Elle soutient la réforme du comité de la sécurité alimentaire (CSA) de la FAO qui en concrétise le pilier politique. Elle participe par ailleurs aux échanges sur la réforme de la gouvernance de la FAO (système de rotation des sièges au Conseil). Elle a contribué activement aux travaux sur la volatilité des prix des matières premières agricoles, qui a été une priorité de la présidence française du G20 en 2011. Avec l'ensemble des ministres de l'agriculture des pays membres du G20, elle a approuvé en juin 2011 le « plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et l'agriculture ». S'agissant de la mise en œuvre de ce plan d'action, la Russie soutient globalement l'amélioration de la transparence et de l'information sur les marchés agricoles, ainsi qu'une meilleure coordination internationale en cas de crise, en participant à AMIS

(Agricultural Market Information System) et au Forum de réaction rapide. Elle fait également partie des partenaires engagés dans l'initiative internationale de recherche pour l'amélioration du blé (Wheat initiative), et dans l'initiative de suivi géographique de l'agriculture mondiale (GEO-GLAM). En revanche, la question des restrictions aux exportations de céréales reste plus délicate à aborder dans ce cadre. La Russie assure la présidence du G20 en 2013, sans que l'agriculture ne fasse partie de ses priorités affichées, même si l'importance de ce secteur a été réaffirmée lors de la Présidence russe de l'APEC en 2012, par l'organisation d'une réunion des ministres de l'agriculture.

### Adhésion à l'OCDE

Après l'entrée à l'OMC, les négociations d'adhésion à l'OCDE ont repris. Cependant, même si la Russie exprime son souhait d'adhérer à l'OCDE en 2013, lors de sa présidence du G20, il n'est pas certain que les négociations aient suffisamment progressé, tant en termes d'harmonisation en matière de transmission des données économiques que de respect des recommandations en matière de lutte contre la corruption. Au sein de l'OCDE, on observe certaines réticences, compte-tenu de la mauvaise expérience de l'accession de la Russie à l'OMC, bien que le principe de l'adhésion de la Russie à l'OCDE soit aujourd'hui entériné par la majorité des membres.

Seuls 4 des 22 comités techniques que compte l'OCDE s'étaient exprimés en faveur de l'accession de la Russie en mai 2013, en raison de diverses objections concernant la situation russe actuelle. En ce qui concerne le comité technique Agriculture, le dernier comité du 5-7 juin 2013 n'a pas abouti à un avis formel, ce dernier étant renvoyé au prochain comité de décembre 2013 dans l'attente de précisions de la part de la partie russe.

### Indications géographiques

La problématique des indications géographiques en Russie correspond à des enjeux économiques significatifs liés à l'utilisation d'appellations françaises de vins et spiritueux, notamment Champagne, Cognac et Calvados, pour des produits russes ou importés en Russie depuis des pays voisins (Moldavie, Ukraine, Géorgie, Arménie...). Ce sujet fait l'objet de discussions bilatérales entre la Russie et l'Union européenne. Le nouvel accord de partenariat et de coopération comporte un volet DPI intégrant les indications géographiques. Des discussions sont également en cours entre la Russie et la France (cf. § 5 ci-après), tant entre administrations qu'entre producteurs.

Le **vignoble** russe est passé de 300 000 ha en 1985 à 61 000 ha aujourd'hui, principalement suite aux arrachages de la période Gorbatchev. Chaque année, les Russes consomment 9 milliards de litres de bière, 2,2 milliards de litres de vodka, 850 millions de litres de vin (dont 40 millions de litres de vin français), et 60 M de litres de brandy (dont 2,5 millions de litres de Cognac). La Russie est membre de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV).

### Ouverture d'une représentation régionale de l'OIE à Moscou

La Russie est un membre de longue date de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), dont les normes servent de référence pour l'OMC dans le domaine de la santé ani-

male, et participe activement à l'ensemble de ses travaux. Après trois années de discussions, la décision a été prise le 7 mars 2013 d'ouvrir une représentation régionale de l'OIE à Moscou. Dans un contexte d'adhésion de la Russie à l'OMC, cette ouverture devrait non seulement contribuer à la poursuite de l'harmonisation des standards russes avec les normes internationales et à l'amélioration de la libéralisation des échanges entre l'Union européenne et la Russie, mais aussi améliorer la situation sanitaire animale en Russie, notamment concernant la peste porcine classique. Cette représentation sera dirigée par M. Kazimir Lukauskas, ancien chef des services vétérinaires lituaniens.

La Russie est aussi membre de la Commission du codex alimentarius, de l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (OEPP) et signataire de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV). Le Codex alimentarius, la CIPV et l'OIE sont les trois organisations « sœurs » normatives reconnues par l'accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS) de l'OMC.

## Relations bilatérales

### Les relations bilatérales franco-russes se développent : l'approfondissement de la réflexion commune pendant la Présidence du G20 et la poursuite de la coopération

Après une année 2010 riche en événements bilatéraux dans le cadre de l'année croisée franco-russe, 2011 a été caractérisée par un agenda agricole bilatéral intense au niveau politique, lié à la Présidence française du G20. L'année 2012 a été marquée par la rencontre à Moscou début septembre 2012 entre le ministre délégué à l'agroalimentaire Guillaume Garot et Nikolaï Fiodorov nommé en mai 2012 ministre de l'agriculture dans le gouvernement de Medvedev. Cette rencontre a été notamment l'occasion de se réjouir de l'avancement de la coopération bilatérale entre la France et la Russie.

Réuni le 14 septembre 2012 à Paris, sous la coprésidence de M. Iliia CHESTAKOV, vice-ministre de l'agriculture russe, et de M. Eric ALLAIN, directeur général des politiques agricoles, agroalimentaires et des territoires, le groupe de travail agricole du comité économique, financier, industriel et commercial (CEFIC) a restitué ses conclusions lors du CEFIC le 9 novembre 2012 à Moscou, sur l'ensemble des thématiques d'échanges et de coopération bilatérale agricole franco-russe : volatilité des prix des matières premières agricoles, coopération en matière d'élevage, notamment sur les sujets sanitaires, coopération en matière d'enseignement et de recherche agronomique, renforcement des liens entre entreprises agricoles et agroalimentaires russes et françaises, ou bien encore le développement durable des territoires ruraux.

En amont, suite à la proposition russe formulée en 2011, le premier AgroBusinessForum franco-russe, réunissant les en-



treprises agricoles et agro-alimentaires, s'est tenu du 10 au 14 septembre 2012. La deuxième édition de cet AgroBusinessForum est prévue en septembre 2013 à Moscou, en marge du prochain groupe de travail agricole du CEFIC, qui aura lieu le 18 septembre 2013.

La coopération franco-russe en matière d'enseignement agricole, technique et supérieur, a fait l'objet d'une mobilisation spécifique depuis le début de l'année 2011.

Les 2<sup>es</sup> Rencontres franco-russes de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et paysager, qui ont fait suite aux 1<sup>res</sup> rencontres à Krasnodar en Russie, se sont tenues à Bordeaux Sciences Agro du 14 au 16 décembre 2011 avec l'appui des deux ministères en charge de l'agriculture et des deux Ambassades. Ce processus a abouti à la création d'un réseau Russie des établissements d'enseignement agricole français à la rentrée de septembre 2012. Ce réseau, dont les co-animatrices sont Isabelle Glomot (Eplefa Châteauroux) et Tanya Pardo (Bordeaux Sciences Agro), appuie les établissements français en partenariat avec des instituts russes de formation agricole. Les actions portées par ces établissements portent sur l'envoi ou accueil d'élèves, étudiants et enseignants (Bordeaux Sciences Agro, AgroSup Dijon, AgroParisTech, Établissements publics locaux de Châteauroux, du Périgord, de Poligny, de Mamirolle, plusieurs lycées agricoles privés...) ou pour certains, sur le développement de programmes de formation spécifiques avec la Russie (master « Management technique et économique des agro-équipements » d'AgroSup Dijon en partenariat avec l'université de Goriachkin de Moscou, programme « Étrangers en formation par alternance » de l'ESA d'Angers, programme ISFRADA de l'ISA de Lille...).

Beaucoup de ces coopérations reposent sur des partenariats avec des entreprises, notamment les entreprises agro-alimentaires françaises présentes en Russie. L'Union européenne finance également les partenariats franco-russes au travers des programmes Erasmus Mundus et Tempus (comme,

pour AgroSup Dijon, les projets Tempus « Rudeco » sur l'écologie et le développement rural ou « Stream » sur la production et la médiatisation des contenus pédagogiques). La Russie n'est en revanche pas éligible au programme communautaire d'éducation et de formation tout au long de la vie (Erasmus, Leonardo da Vinci...).

Dans le secteur de la recherche, l'INRA collabore depuis plusieurs années avec l'Académie des sciences agricoles de Russie sur des thématiques prioritaires conjointement identifiées : ressources génétiques, génomique du blé, adaptation de l'agriculture et des forêts aux changements climatiques.

En matière de coopération sur l'aménagement durable des territoires ruraux, le mémorandum de coopération signé en 2008 avec la région de Tambov, ayant donné lieu à de nombreux échanges jusqu'en 2012 (impliquant notamment le PNR de la Brenne, et les Ministères en charge de la Culture et du Tourisme), est arrivé à échéance. Les partenaires russes et français réfléchissent ensemble aux modalités de poursuite et d'évolution de cette coopération, au niveau régional ou au niveau fédéral, en lien avec l'initiative européenne ENPARD.

La coopération institutionnelle en matière de protection des indications géographiques (IG) ne relève pas du champ de compétence du ministère russe de l'agriculture. Elle est traitée dans le cadre du groupe de travail « propriété intellectuelle » du CEFIC. Lors de sa tenue le 25 septembre 2012, Rospatent et l'INPI ont jugé important de concrétiser, en lien avec l'INAO, les axes de coopération dans ce domaine, énumérés dans le Protocole d'intention sur la protection juridique des appellations d'origine et des indications géographiques, signé entre Rospatent et l'INAO en 2010.

---

*Sources : Banque mondiale, OCDE, PNUD, GTA (Global Trade Atlas) pour le commerce agroalimentaire, SER Moscou, Douanes françaises citées par UbiFrance, 2011*

**COPYRIGHT** : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du service des relations internationales de la direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires (DGPAAT). Adresser les demandes à [philippe.vincon@agriculture.gouv.fr](mailto:philippe.vincon@agriculture.gouv.fr).

**CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ** : le service des relations internationales s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

**RÉDACTION** : Cette collection de fiches est coordonnée par le bureau des relations bilatérales (BRB/DGPAAT). Leur rédaction est assurée par les correspondants géographiques du service des relations internationales de la DGPAAT (BRB, BUE, BDOI), les conseillers aux affaires agricoles (CAA) et les services des ambassades de France des pays concernés et les services centraux concernés (DGPAAT, DGAL, DGER, CEP). Les sources des données sont diverses. En fonction des zones géographiques, des lots de données homogènes et consolidées ont été privilégiés, ce qui peut conduire à ne pas retenir les données de l'année N-1 mais celles de l'année N-2 dans le tableau de la première page, les données de l'année N-1 restant mentionnées dans le corps du texte.

Service des relations internationales — 3, rue Barbet de Jouy — 75349 Paris 07 SP